



*Proche,
Efficace,
Solidaire...*

Syndicat CGT
du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
3, rue Saint Charles 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 04.11.2019

Monsieur BEDIER
Président du Conseil Départemental des Yvelines
Hôtel du département place André Mignot 78000 Versailles

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 5 décembre 2019.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

La loi de transformation de la fonction publique du 06.08.2019 met gravement en péril l'avenir de la fonction publique. Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, cette loi prévoit en particulier :

- D'accroître la possibilité du recrutement contractuel, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers
- D'affaiblir les libertés syndicales et les instances de représentation, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire
- De généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels
- De faciliter et développer les externalisations...

Cette loi constitue in fine un accélérateur des difficultés que nous connaissons au Conseil Départemental et dans ses Établissements Publics...

Ces graves reculs portés à la fonction publique vont également de pair avec le projet de réforme de notre système de retraite et le « système universel de retraites par points ».

Ce qui s'annonce c'est une baisse du niveau des pensions et un allongement de la durée de cotisation.

Dans un contexte de régression sociale généralisée, notre fédération a déposé un préavis de grève couvrant la période allant du 5.12.2019 au 5.01.2020.

Dans ce cadre, nous appelons à la grève et à la mobilisation le jeudi 5 décembre pour porter les revendications suivantes :

- ▶ La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- ▶ L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;

Pour ces motifs, notre syndicat CGT dépose un préavis de grève pour le jeudi 5 décembre 2019, de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents du CD 78 et de ses Etablissements Publics Départementaux et Interdépartementaux, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
T.FOURNET, Secrétaire.